

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Poitiers

15 Place du Maréchal Leclerc (86000 POITIERS)

Madame Pascale BOSBEUF - Mission Prévention Gestion de Crise et Résilience

Objet du marché : Mission d'accompagnement à la mise en oeuvre du Plan communal de Sauvegarde

Durée du marché : 24 mois à compter de la date de la date de notification.

Nombre et consistance des lots : Sans objet.

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Une nouvelle fonction DUME est à la disposition des candidats sur la plateforme de dématérialisation de la Ville de Poitiers (<https://www.marches-securises.fr>). Grâce à cette fonction, les candidats ne sont plus obligés de déposer les documents de candidature, seul leur numéro de SIRET leur est demandé.

Les documents administratifs en candidature DUME seront téléchargés par le pouvoir adjudicateur sur la plateforme après attribution. En cas de candidature classique, ils seront à fournir par le candidat retenu après attribution du marché. Pas de signature électronique des offres ou des candidatures lors de la remise des offres. Mais le futur attributaire du marché devra acquérir un certificat de signature électronique pour signer le marché après attribution.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur ; en cas d'attribution à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire.

Critères de sélection : 1-Valeur technique (60%)

- Méthodologie (25%)
- Moyens humains affectés à l'exécution des prestations (25%)
- Calendrier d'exécution des prestations (10%)

2-Prix des prestations (40%)

- DPGF (20%)
- DQE (20%)

Date limite : 07 mai 2024 - 12H00

Renseignements divers : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le ou les candidats les plus intéressants.

La méthodologie d'analyse des critères de jugement des offres est précisée dans le règlement de consultation.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire avec mandat administratif.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article R2192-12 du Code de la commande publique.

Marché pour partie :

- marché ordinaire
- accord-cadre à bons de commande d'un montant maximum annuel de 2 500 euro(s) HT

Adresse Internet : Dossier téléchargeable sur le site www.marches-securises.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 09 avril 2024